

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
22/12/15	22/12/15	F08215P1266

### 1. Intitulé du projet

Création d'une plage de dépôt et d'un chenal de protection contre la crue centenaire du ruisseau des Combes au niveau du chemin du Moulin

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° Travaux, ouvrages et aménagements sur le DP maritime et sur les cours d'eau	h) travaux de rechargement de plage d'un volume < à 10000 m3

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'un ouvrage de décantation semi-circulaire en enrochement maçonné enserrant un ouvrage grille en béton armé. Les eaux sont conduites par un chenal trapézoïdal de moins de 100 ml en enrochement maçonné jusqu'au ruisseau de Montesseaux.

Le projet se situe au bord d'un chemin rural et sur la bordure d'un pré peu utilisée et ne touche pas le lit d'un cours d'eau.

#### 4.2 Objectifs du projet

La Bâthie est confrontée à un risque d'inondation dû à la crue d'occurrence centenaire des affluents de l'Isère. L'étude hydraulique relative à cette crue, réalisée par le bureau d'études « HYDROLAC », préconise un ensemble de mesures à mettre en œuvre pour protéger les habitations alentours.

La réalisation de ce projet permettra ainsi:

- De protéger la population et les habitations contre le risque d'inondation dû à la crue d'occurrence centenaire du ruisseau des Combes.
- De répondre au PIZ et aux préconisations de l'ensemble de mesures à mettre en œuvre pour protéger les habitations et populations alentours réalisées par l'étude hydraulique.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Pour la réalisation de la plage (en 2017), seront utilisés 6,15m<sup>3</sup> de béton armé et 560 kg de poutrelles métalliques. Les digues, épaulées sur le pied de falaise, seront construites en enrochement maçonné représentant un volume de 97,5m<sup>3</sup>.

Le chenal trapézoïdal de moins de 100m sera réalisé en enrochement maçonné d'une épaisseur de 50 cm. la section en fond de chenal est de 30cm pour 1.50m en gueule. sa profondeur est de 60cm.

L'ensemble des travaux nécessite la mise en œuvre de terrassements pour installer le berceau, le chenal trapézoïdal et l'ouvrage avec sa rampe d'accès. Le volume total de déblais sera de 423m<sup>3</sup> pour une remise en place sur site de 58m<sup>3</sup>: un excédent de 365m<sup>3</sup> de déblais sera à évacuer.

La grille de protection au niveau du bac de Montesseaux permettra d'empêcher les chutes dans le bac. Elle sera fixée sur le mur béton du bac et un mur en enrochement sec, à placer du côté rive droite du berceau. Tous les terrains seront engazonnés avec un mélange agricole.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le chenal trapézoïdal de faible section permettra d'évacuer les eaux au sortir de la plage de dépôt. Il les rassemblera pour les déverser dans le berceau du chenal pour se déverser dans le ruisseau de Montesseaux.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

DUP

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Dossier d'enquête préalable à une DUP

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Largeur de la plage :	environ 25 m
Longueur de la plage :	environ 10 m
déblais-remblais :	365 m <sup>3</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin du Moulin  
73540 LA BATHIE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 45° 37' 48" N Lat. 6° 27' 13" E

Point d'arrivée :

Long. 45° 37' 49" N Lat. 6° 27' 9" E

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

PRE ET CHEMIN RURAL

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

La commune de La Bâthie a prescrit le 07 novembre 2011 la révision générale de son PLU. Le document d'urbanisme en vigueur a été approuvé le 03 mai 2006.

Si oui, intitulé et date

d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet est classé

- en zone AUh , « Zone à urbaniser réservée à l'habitat », pour la parcelle E 4134
- en zone N, « Zone naturelle », pour les parcelles C 01 et C 10.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est située dans le périmètre proche de 2 ZNIEFF de type I (écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan et Plateau des lacs de la Tempête et le Grand Mont) et d'1 ZNIEFF de type II (zone fonctionnelle de la rivière Isère entre Cevins et Grenoble). Le projet est situé en dehors de ces 2 périmètres de ZNIEFF
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif du Beaufortain
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Bathie dispose d'un PPRI approuvé le 04 février 2015 par l'arrêté préfectoral n° 2014-1576. Ce PPRI porte sur les risques d'inondation de la rivière Isère et de ses principaux affluents à la confluence sur 13 communes de la vallée de la Tarentaise dont celle de La Bathie. Le ruisseau des Combes concernés par le projet n'est pas un affluent de l'Isère et n'est pas couvert par le PPRI. La commune dispose d'un PIZ.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terre environ 365 m3
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de petite taille ne consomme que peu d'emprise foncière, les effets sur le milieu naturel seront faibles. Cette zone, à proximité immédiate de la zone urbaine, est donc peu susceptible d'abriter des sensibilités faunistiques majeures.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour l'ouvrage de décantation (plage), l'emprise du projet occupe des terrains principalement en friche. Pour le chenal, l'emprise se situe le long d'un chemin rural sur des terrains en nature de pré. L'emprise est très faible, moins de 3 m de largeur. La consommation d'espaces naturels et agricoles est donc minime
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PIZ fait apparaître 2 catégories de risque sur le secteur : chutes de blocs et crues torrentielles. Les prescriptions retenues concernant la nature de ces phénomènes ne portent pas sur la construction d'équipements publics.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation le projet n'est pas source de nuisances sonores particulières. En phase de chantier, les terrassements et le travail des engins et du personnel engendreront des nuisances sonores faibles et temporaires uniquement durant les horaires de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux pourra ponctuellement engendrer des vibrations lors des opérations de terrassement. La taille de ces terrassements et le caractère temporaire de ce phénomène n'impliquent pas de véritables nuisances.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu:

- de la taille du projet et de l'ouvrage qui sont de faible importance,
- de la nature du projet qui ne se situe pas sur le lit d'un cours d'eau,
- de la zone impactée (au bord d'un chemin rural et sur la bordure d'un pré peu utilisée)
- que le milieu naturel (ruisseau, pré, forêt,...) n'est pas impacté
- que le projet n'engendre aucune nuisance de tout type,
- que la consommation foncière a été optimisée et est minimale, (le long d'un chemin rural et d'un pré)
- qu'aucun site classé et aucune zone protégée sont dans le périmètre du projet

Il est à noter également que le ruisseau des Combes est intermittent, à sec une majeure partie de l'année et qu'il n'est pas considéré comme un cours d'eau au sens jurisprudentiel du terme et qu'aucune procédure au titre de la loi sur l'eau n'est requise dans le cadre du projet porté par la commune (cf courrier en annexe du 11/07/2001 de la DDT).

Nous pensons que le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Courrier du 11/07/2011 de la DDT-service environnement eau forêts

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

La Bathie

le,

21 décembre 2015

Signature

Le Maire  
J.P. ANDRÉ

